

Janvier
2012

Numéro 21



Les vœux du maire

Avec la nouvelle année arrive le recensement de la population, ce qui va demander un petit effort à tous les Gonnevillais. Ce recensement aura lieu dans tous les foyers du 19 janvier au 18 Février 2012. A l'intérieur de ce bulletin vous trouverez les photos des deux personnes de la commune chargées de cette mission, il s'agit de Mesdames Emmanuelle Bechet et Lydie Moitié. Je vous demande de leur assurer le meilleur accueil.

Bien que ce soit fort joli, comme vous pouvez le constater ci-dessous, j'espère que nous n'aurons pas trop de neige cet hiver. La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter à tous, Gonnevillaises et Gonnevillais, une très bonne et heureuse année 2012.

Bonne lecture à tous

Luc Dufour

Sommaire

- 2- Photo de classe
- 3- 4-Un peu d'histoire
- 5- L'église
- 6- Remise des dictionnaires.
- Cérémonie du 11 novembre
- 7- Les Aînés
- 8- La voirie
- 9-10 Le comité des fêtes
- 11- L'amicale des parents d'élèves
- 12-13 La vie scolaire
- 14-CCAS-Recensement
- 15- La photo avec les noms- Etat civil
- 16- Informations pratiques





Photographie de la Classe de Mme CHARDIN en 1938

Avis de la mairie

Clôtures et portails

Il est rappelé que toutes les personnes ayant à **créer ou à modifier une clôture ou une entrée de propriété** sur les voies communales ou départementales doivent demander une **autorisation de travaux** et d'alignement **AVANT** de commencer ces travaux sous peine de **devoir les refaire** par la suite. Les imprimés de déclaration de travaux sont disponibles en mairie.

Brûlage

Un arrêté permanent réglementant le brûlage des végétaux interdit aux particuliers, aux collectivités territoriales et aux entreprises de brûler en tout temps.

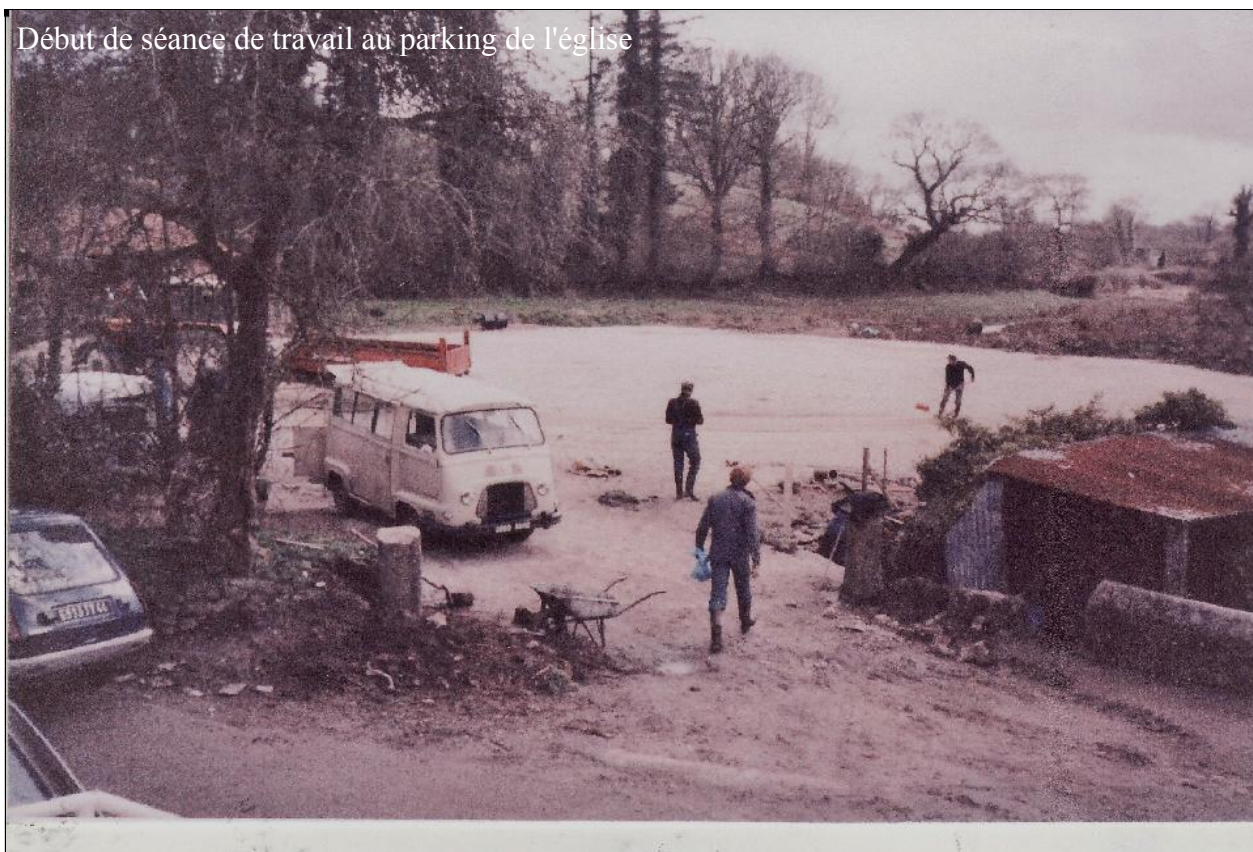
A titre d'alternative, la communauté de commune s'est dotée d'une déchetterie qui recycle nos végétaux qui peuvent aussi être utilisés au jardin pour pailler vos pieds de haies, potager...

Pour plus d'information voici le lien vers l'arrêté préfectoral :

http://ddaf.manche.agriculture.gouv.fr/DDTM/menu_gauche/arretes/003/011/2005_arrete_prefectoral_brulage_vegetaux.pdf

Hommage à Mr Charles Besnard

Début de séance de travail au parking de l'église



Une pose bien méritée

Sept. 1984

Mr Charles Besnard est décédé le 6 Juin 2010 il aura été maire pendant 18 ans et c'est sous ses différents mandats qu'ont été réalisées des infrastructures comme la salle polyvalente, le parking de l'église, la plus belle réussite étant « l'école maternelle » sans oublier la création d'un bulletin municipal et l'adhésion à la communauté de commune ainsi que la réfection du pont de la fonderie, le lavoir de l'église et bien d'autres.



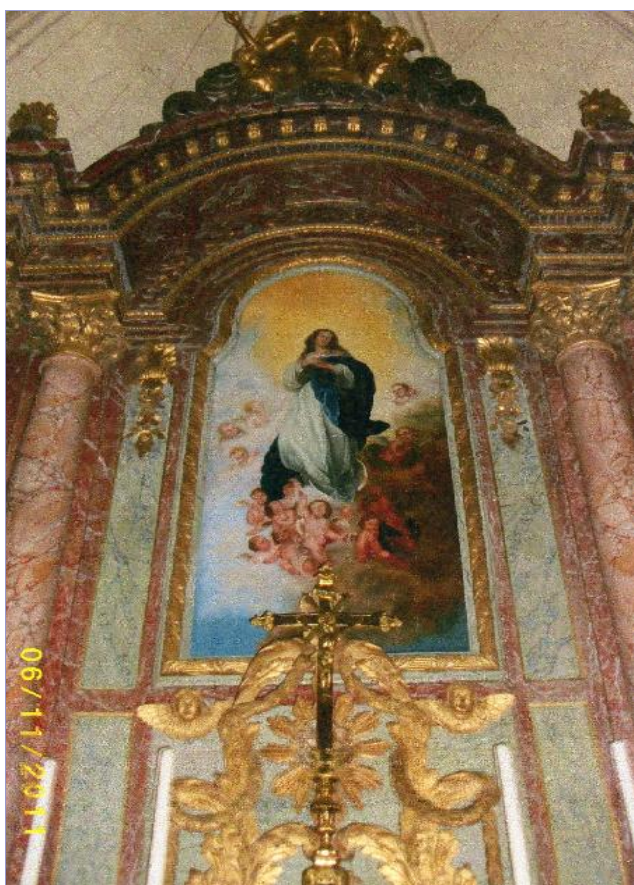
Dans l'attente d'un grand événement

Il a été aussi pendant son mandat président du syndicat d'électrification. A cette époque les finances n'étaient pas aussi importantes et beaucoup d'améliorations venaient de «corvées» effectuées par les bénévoles de la commune comme vous pouvez le voir sur les photos p.3



Inauguration de la maternelle le 3 décembre 1988

"La municipalité, par ces quelques photos souvenirs, a voulu rendre hommage à Charles Besnard qui nous a quitté récemment et qui a tenu une part prépondérante dans la commune dans les années 90."



La toile de la vierge et le retable de l'église sont maintenant terminés. La toile a été réencollée et refixée sur un cadre. On peut admirer le très beau travail de Monsieur ANDRONESCU qui a remis en place l'image de la vierge.

Le retable, après un traitement de fond à base de xylophène et le renforcement à base de cire époxy, a été rehaussé. En effet la perte de stabilité et l'usure, en particulier à cause des vers (petite vrillette) ont fait que le retable était descendu d'environ 8 à 10 cm. Le renforcement de l'autel ainsi que de sa base permet d'avoir à nouveau un monument stable et de grande valeur patrimoniale. Le Saint Martin, après un long séjour dans l'atelier de l'entreprise Lévêque, a retrouvé sa place.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a constaté le très bon travail de l'entreprise Lévêque et a donc enclenché le processus de la subvention.



Remise des dictionnaires pour les nouveaux collégiens de Gonneville.



La cérémonie du 11 novembre

CEREMONIE (presque) TRADITIONNELLE

Deux raisons ont changé la tradition. D'abord cette célébration s'est déroulée par un temps superbe, rare à cette saison. Deuxièmement, elle s'est faite sans office religieux, manque de prêtres oblige. Cela n'a pas empêché une très forte participation des enfants et de leurs parents. La Marseillaise, chantée par ces mêmes enfants émeut toujours l'assistance. Cette cérémonie s'est achevée à la salle du château par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Le loto du 16 octobre 2011 fût une réussite plus d'une centaine de joueurs s'est retrouvée dans la salle polyvalente.

Merci aux bénévoles

Les prochaines manifestations :

Galette des Rois : 5 janvier 2012
Loto : 19 février 2012
Assemblée générale : 26 avril 2012



Les Aînés se sont retrouvés à Deauville le 24 novembre 2011 pour un repas spectacle et à Sideville le 18 décembre 2011 pour un spectacle cabaret avec repas.



Tous les travaux de voirie prévus au cours de l'année 2011 ont été réalisés

Les voiries des Hameaux Valognes, Les Ecrivains, La Maison Bisson, La Belaiserie et le parking devant les écoles ont été réalisés par l'entreprise Mastellotto pour un coût d'environ 120 000 euros.

Le broyage des haies bordant les routes est terminé, celui des haies bordant les chasses a été réalisé fin novembre 2011.

La Municipalité remercie les bénévoles pour leur aide lors des corvées de bitume.



ROULER TRES VITE SANS CRAINDRE LES RADARS !

C'est ce qui était proposé aux visiteurs du téléthon organisé par les membres du Comité des fêtes dimanche 22 octobre dernier sur le circuit « aéroport/zone d'activité » pour la modique somme de 5 euros. Frissons et spectacle garantis pour les volontaires et les spectateurs. D'autres activités comme baptêmes de l'air ou sauts en parachute pouvaient tenter les amateurs. Celles et ceux qui redoutaient les émotions fortes pouvaient admirer tranquillement les danseurs de «country» dans le hall de l'aéroport. Comme d'habitude, le gigot/frites et saucisses/frites préparés par les bénévoles étaient excellents. Manifestation à renouveler !





Les remerciements du président du comité des fêtes.

Je tiens personnellement à remercier toute mon équipe ainsi que les bénévoles pour leur investissement, leur énergie et leur temps consacrés à la manifestation dédiée au téléthon le 22 octobre 2011 à l'aéroport de Gonneville. Je remercie également tous les sponsors sans qui cette manifestation n'aurait pu être possible. Enfin et surtout un immense merci aux pilotes et à leurs bolides qui ont su faire vibrer petits et grands tout au long de la journée.

Merci à tous pour cette cause qui nous tient vraiment à cœur.

Le Président, Laurent Berteaux

Les bénévoles



Le programme de l'année:

Samedi 3 décembre, participation au téléthon.

Samedi 10 décembre, cinéma de Noël avec le comité des fêtes et la Municipalité.

Vendredi 16 décembre, goûter de Noël avec les enseignants.

Pêche à la truite sous réserve.

Samedi 24 juin, kermesse de l'école après la chorale.

Chers gonnevillais, bénévoles et membres du bureau de l'Amicale des parents d'élèves, Je tiens, par le biais de ce petit mot, à vous remercier pour toute l'aide et le temps passé au sein de l'association et lors des différentes manifestations de l'année passée.

Je suis également satisfaite de la bonne entente qui règne entre les membres et bénévoles ce qui nous a permis de réaliser notre objectif premier: aider au mieux l'école dans toutes ses démarches, achat de livres, sorties éducatives etc....

Merci également à la Municipalité et au Comité des fêtes qui nous apportent beaucoup.

J'en profite personnellement, chers gonnevillais, pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Mme AUVRAY Célanie, Présidente de l'Amicale des parents d'élèves.



Le goûter de Noël



Les chants de Noël

Cette année, l'école compte 92 élèves répartis ainsi:

- 20 élèves en Cours Moyen (12 CM1 et 8 CM2) sous la houlette de Monsieur CARON
- 24 élèves en Cours Élémentaire (15 CE1 et 9 CE2) dans la classe de Mademoiselle TREFOUEL qui s'occupe également de l'enseignement de l'anglais dans ces deux classes.
- Madame SCHAMPANIER a 21 élèves en GS-CP (11 GS et 10 CP)
- Monsieur DUSSINE, secondé par Madame LETERRIER et remplacé le lundi par Madame PETIBON gère 27 enfants (7 Tout Petits, 8 Petits et 12 Moyens)

Monsieur DUSSINE est également chargé de la direction de l'école et peut être contacté par téléphone au 02 33 54 62 12, de préférence le lundi, ou par E-mail à l'adresse ce.0501656d@ac-caen.fr.

Cette année l'école travaille sur le thème de « tout ce qui fait peur ». Ce thème influe sur le choix des chants appris à la chorale, des objets réalisés pour l'exposition lors du téléthon (fantômes, araignées, sorcières, chauve-souris et portraits d'enfants criant de peur), des albums travaillés par les plus petits et du travail de littérature des plus grands.

Un projet de décoration des préaux de l'école est en cours de préparation et sera réalisé au troisième trimestre toujours sur ce thème.

Dans le cadre du projet d'école, une audio-thèque avec prêt de CD de différents styles musicaux est en train d'être mise en place

La chorale donnera une représentation le matin de la kermesse à l'église. Venez nombreux.

L'équipe enseignante



Les œuvres des enfants s'exposent au téléthon



Gôûter de Noël, les enfants attendent le père Noël

Objectif citoyen



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Bientôt 16 ans ?

ALORS IL FAUT PENSER AU...

RECENSEMENT

en **MAIRIE**

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

→ Le recensement est obligatoire, entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

→ L'attestation de recensement est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

OBJECTIF CITOYEN

une **attestation** te sera remise !

Renseignements & contact :



SGA
Secrétariat général pour l'administration



L'Organisation du CCAS (Centre communal d'action sociale)

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune.

Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur d'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci, un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

De plus elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

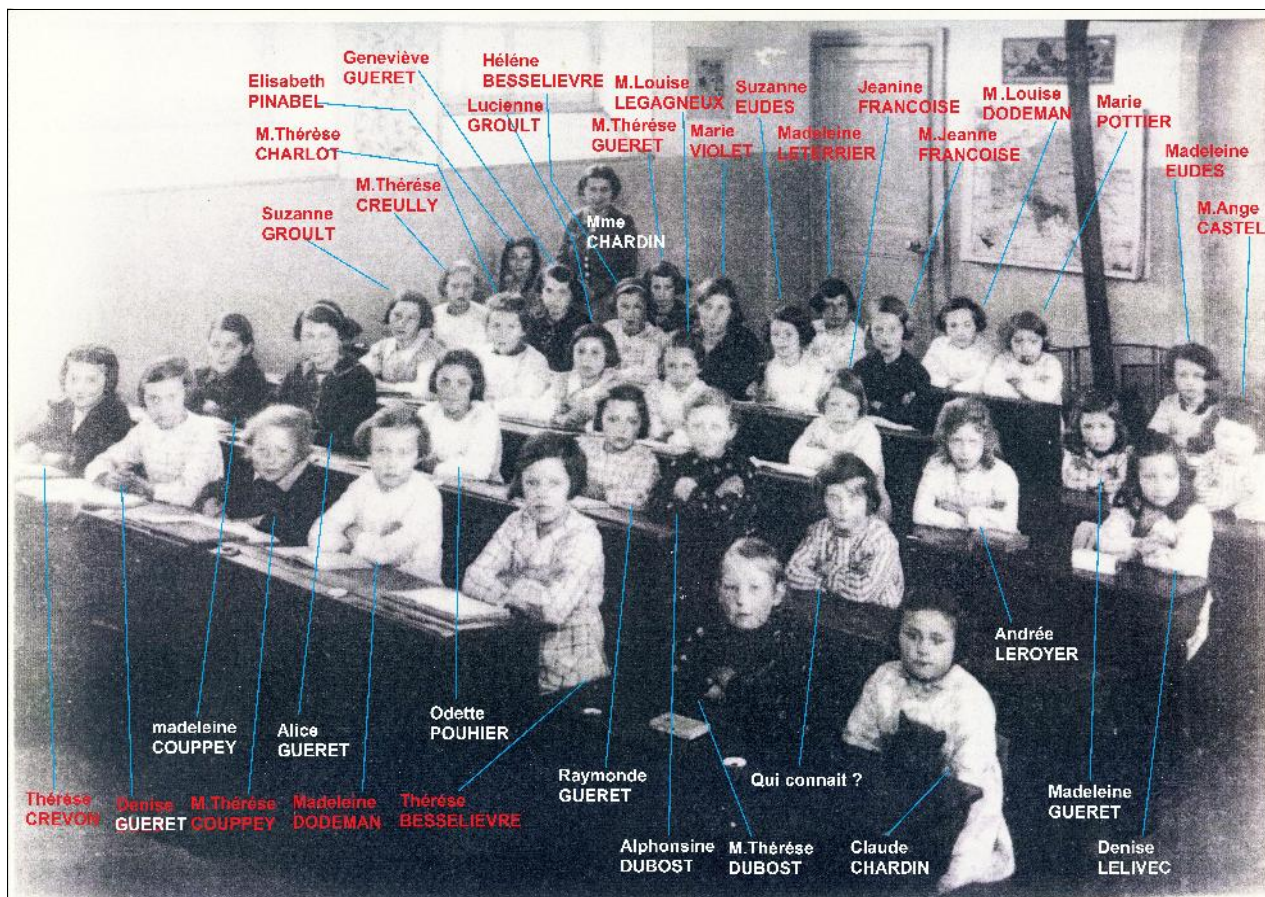
Les missions du CCAS

Légale ou facultative, une mission de solidarité le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est, de ce fait, l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées: aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et lutte contre les exclusions.

Le recensement de la population



Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février, les deux recenseurs sont Mesdames Emmanuelle Bechet et Lydie Moitié. Accordez leur votre meilleur accueil. Sophie Berteaux est la responsable du recensement sur la commune.



L'état civil

Naissances à Cherbourg-Octeville (sur 12 naissances, 10 autorisations)_

RENOUF	Océanéné(e) le	02/12/2010
RENOUF	Alexis	02/12/2010
COMPERE	Rayan	14/12/2010
SERELLE	Léo	11/01/2011
DREAN	Gabrielle	13/01/2011
LE MOING	Manon	15/01/2011
LAMOTTE	Romain	18/02/2011
LAVALLEE	Romain	19/02/2011
LEMARÉCHAL	Molly	19/03/2011
GOUESLAIN	Yan	13/08/2011

Mariages

FÉRON	Jean-François	et	LEMESLE	Stéphanie	le 28 mai 2011
RAYNEL	Thomas	et	EUDES	Céline	le 13 août 2011
MALARDÉ	Eric	et	LE COUSTOUR	Isabelle	le 17 décembre 2011

Décès

BESNARD Charles décédé à Cherbourg Octeville le 06 juin 2011

COUPEY Madeleine veuve MARIE décédée à Cherbourg Octeville le 08 octobre 2011

Mairie

3 Route des Planques
50330 GONNEVILLE

www.gonneville-cotentin.com

Horaires d'ouverture de la
mairie:
"le mardi de 9h à 11h et de 16h
à 18h30
"le vendredi de 16h à 18h30

Secrétariat:

Françoise QUENAULT

Sophie BERTEAUX

Tel/ Fax: 02 33 22 90 91

• Maire : Luc DUFOUR	Tel : 02 33 54 68 68	Port: 06 83 78 14 27
• 1er adjoint: Bernard LEMAGNEN	Tel : 02 33 54 26 91	Port: 06 75 12 89 57
• 2ème adjoint: Jean NOYON	Tel : 02 33 22 93 04	Port: 06 98 39 41 95
• 3ème adjoint Gérard VAULTIER	Tel: 02.33.43 31 28	Port:06 66 23 37 80

Ecole

- Direction : Jean DUSSINE Tel : 02 33 54 62 12
- ce.0501656d@ac-caen.fr
- Cantine scolaire Carole LEPREVOST Tel : 02 33 54 37 81
- Garderie périscolaire Isabelle EUDES Tel : 02 33 20 55 43

Salle polyvalente: renseignements et réservation au secrétariat de mairie

Responsable du cimetière

- Jean NOYON Tel : 02 33 22 93 04 Port: 06 98 39 41 95

Prêtre de la Paroisse presbytère de St Pierre- Eglise

- Mr l'abbé Pascal PIEN Tel : 02 33 54 32 29

Présidents des associations

Amicale des Aînés

- Bernard LEMAGNEN Tel: 02 33 54 26 91 Port: 06 75 12 89 57

Association des anciens combattants

- Fernand DUBOST Tel : 02 33 22 93 09

Amicale de L'école

- Célanie AUVRAY Tel: 02 33 43 53 35

Comité des fêtes

- Laurent BERTEAUX Tel : 02 33 44 80 79

Collecte des ordures ménagères

Elle est effectuée **tous les vendredis de 4h à 8h du matin**. Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés le jeudi soir à l'entrée de votre propriété ou au bout des chemins inaccessibles par le camion poubelle.

Des conteneurs destinés à recueillir les déchets recyclables (cartons, papiers, verres, plastiques...) sont installés près du groupe scolaire, à la Vallée et à la Haye de Digosville.

Il est demandé de maintenir ces lieux en état de propreté et de ne pas faire de dépôts autour des conteneurs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St-Pierre-Eglise :

Tel: 02 33 23 19 55

Du 1er Octobre au 31 mars

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi 13h30 – 17h30

Samedi 9h – 12h /13h30 – 17h30

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi 13h30 – 18h30 Samedi: 9h00- 12h00 et 13h30-18h30